

Conseil de Développement

Etaient présents :

Antoine de RIVOYRE, Jacques CHASTEL, Alain BESSE, Jean-Claude GRASSET, Yves DUNOGUES, André Laurent, Henry GILOTEAUX, Jean-Christophe JUSTE, Michel DUVERGER, Dominique LAMBERT

Pouvoirs :

François GARRAIN à Antoine de RIVOYRE
Dominique SICHERE à Jacques CHASTEL

Participaient également :

Bernard ROUCHALEOU (Directeur du Pays des Landes de Gascogne), Nathalie LALANNE (Technicien du Pays des Landes de Gascogne)

A l'ouverture de la séance, le Président indique que la réunion du 25 juin 2005 à Bernos-Beaulac, qui était prévue formellement comme un Conseil d'Administration n'a pas fait l'objet d'un procès verbal étant donné le nombre insuffisant de présent. La réunion est devenue de ce fait informelle et la discussion a porté essentiellement sur les activités et la situation du Conseil de Développement.

Point un de l'ordre du jour : la modification des statuts de l'association.

Ceux-ci ont été rédigés et approuvés par l'assemblée constitutive du 10 avril 2003 qui correspond à l'approbation de la Charte du Pays des Landes de Gascogne.

Les deux années qui ont suivies, ont fait ressortir la difficulté pour notre association de trouver sa place au sein du dispositif du Pays : ce problème n'est d'ailleurs pas propre au nôtre et se retrouve dans les autres Conseil de Développement de l'hexagone.

Cette période de réflexion a conduit à adapter l'activité du Conseil de Développement à la période post Charte notamment en établissant des liens plus étroits entre les instances du Pays et celles du Conseil de Développement.

Par ailleurs, il est apparu souhaitable de pérenniser les structures de fonctionnement en déconnectant leur désignation de la réunion des commissions.

Les administrateurs examinent chacun des articles et procèdent aux modifications de rédaction qui seront proposées à la prochaine assemblée générale extraordinaire. (cf statuts annexés).

Le Conseil décide de convoquer l'assemblée le même jour que celle du Pays prévue en janvier.

Point deux de l'ordre du jour :

personnes appelées à siéger au sein du Comité de Programmation LEADER+ :

Comme titulaires :

- M. Dominique LAMBERT
- M. Jacques CHASTEL
- M. Dominique SICHERE
- M. François GARRAIN
- M. Henry GILOTEAUX

Comme suppléants :

- M. Alain BESSE
- M. Yves DUNOGUES
- M. Antoine de Rivoyre
- M. Jean-Claude GRASSET
- M. Michel DUVERGER

personnes appelées à siéger au sein du Pays des Landes de Gascogne :

- M. Antoine de RIVOYRE
- M. Dominique SICHERE
- M. François GARRAIN
- M. Dominique LAMBERT
- M. Henry GILOTEAUX
- M. André LAURENT
- M. Michel DUVERGER
- M. Alain BESSE

La parole est ensuite donnée à Monsieur Bernard ROUCHAÉOU pour exposer les principaux événements qui se sont passés au sein du Pays, notamment le litige qui oppose ce dernier à la Commission Interministérielle des Contrôles Communautaires (CICC) relatif aux actions urbanismes du Programme LEADER+ Haute Lande.

Autre sujet ; le Président du Pays a été interpellé par la profession agricole sur les problèmes d'environnement liés à la nature de certaines exploitations agricoles. Une rencontre a eu lieu sur le terrain avec des membres de la Chambre d'Agriculture des Landes dont son Président : un groupe de travail a été mis en place comportant des personnes des deux entités.

Bernard ROUCHALÉOU conclut en indiquant que l'année 2006 sera une année charnière car c'est la fin de plusieurs dispositifs de financement (transformation des crédits européens et fin contrat de plan).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19H50.